



REGLEMENT INTERIEUR

BB GYM

Saison 2024 – 2025

1 – Cette année, l'inscription se fait via Comiti à partir de 24 juin 2024, pour les adhérents de la saison en cours ou au Forum des Associations samedi 07 septembre 2024.

Les documents nécessaires à l'inscription sont les suivants :

- Bulletin d'adhésion (Comiti)
- Certificat médical (et / ou) questionnaire de santé CERFA (à télécharger sur Comiti)
- Règlement intérieur à signer (à télécharger sur Comiti)

2 – Toute nouvelle inscription peut, éventuellement, faire l'objet d'une période d'essai de deux cours.

3 – Aucun remboursement, ni avoir, ne pourra être effectué après les 2 cours d'essai.

4 – L'adhésion correspond à 32 séances pour la saison (voir calendrier fourni). Si des cours supplémentaires sont souhaités par la majorité des adhérents d'un même groupe, ils seront à leur charge financièrement.

5 – Les parents ou accompagnateurs ne seront pas acceptés dans la salle de gym pendant le cours des BB 3 et 4. En revanche, un accompagnateur est obligatoire dans la salle de gym pour les BB1 et 2.

6 – Toute demande faite à l'entraîneur doit être transmise au responsable de section. La décision finale sera prise en commun. (exemple : inscription en cours d'année, changement de jour...)

7 – Prévoir une gourde et une tenue confortable

8 – Pour les cours de BB 3 et 4, l'entraîneur les ramène à la fin du cours aux vestiaires.

9 – Il est interdit aux enfants de rentrer ou d'utiliser les installations sans autorisation et la présence des entraîneurs.